



N°22

Le **Bulletin** de
la Communauté
de Communes

Dieulefit • Bourdeaux
juillet 2021

DOSSIER

Défi Climat

Édito de la Présidente

Fabienne Simian



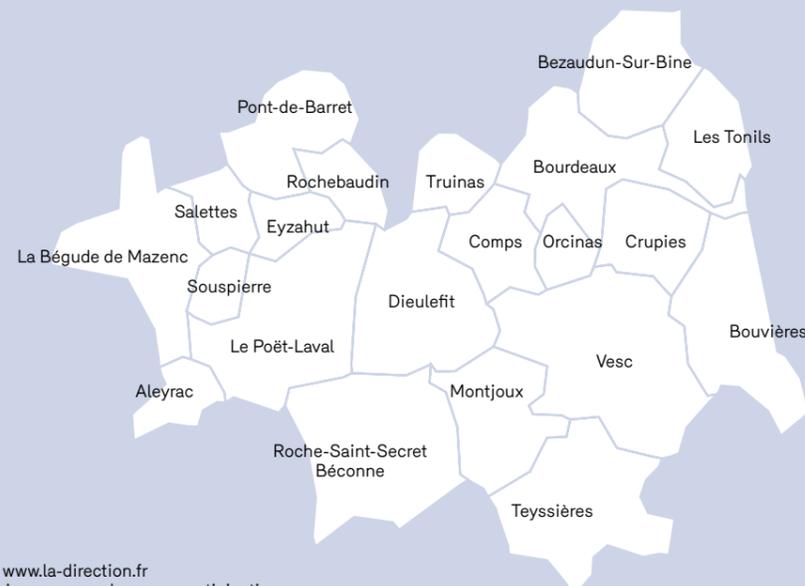
Si les mois passés n'ont pas ressemblé à notre vie d'avant la Covid 19, des avancées ont été faites. Les vaccins permettent aux plus âgés d'entre nous de se sentir moins en danger. Pour une vaccination plus proche de tous, deux centres de vaccination de proximité ont ouvert dans notre intercommunalité (Bourdeaux et Dieulefit).

Dans ce contexte, les services publics sont restés ouverts avec d'autres secteurs d'activités mais je sais que certains secteurs économiques locaux souffrent de ces confinements à répétition ou des règles gouvernementales.

Avec les beaux jours et les dates précises annoncées au jour où j'écris cet édit et si nous restons vigilants, nous profiterons à nouveau des concerts, spectacles, cafés, restaurants, soirées et festivités qui nous manquent tant et qui font vivre nos communes.

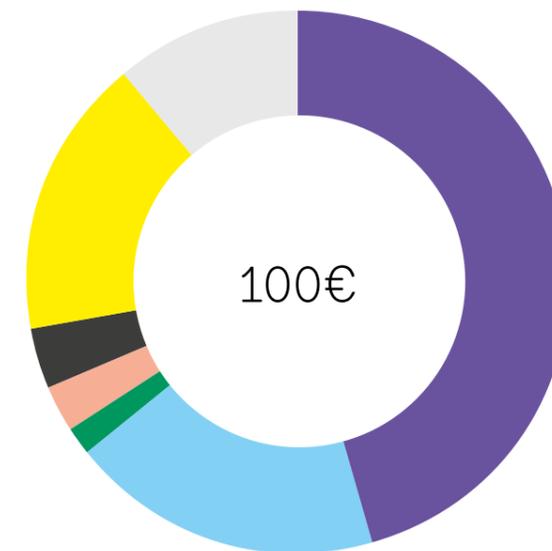
Ce nouveau bulletin intercommunal vous présente un décryptage du budget voté dernièrement, lisible pour tous : sur une échelle symbolique de 100 €, quelles sont les dépenses de la CCDB et d'où viennent ses recettes ? Vous découvrirez aussi des communications issues des différentes commissions intercommunales, en lien avec la transition énergétique et écologique, priorité de notre mandature avec le projet « Défi Climat ». Bien sûr, vous pourrez lire de nombreuses autres informations pratiques à destination de tous.

Je vous souhaite un très bel été, profitez de notre belle nature, de nos paysages magnifiques et des festivités qui nous attendent, le tout en continuant de se respecter les uns les autres, sans se contaminer puisque l'épidémie est toujours présente.



Les budgets 2021 de la CCDB en quelques chiffres

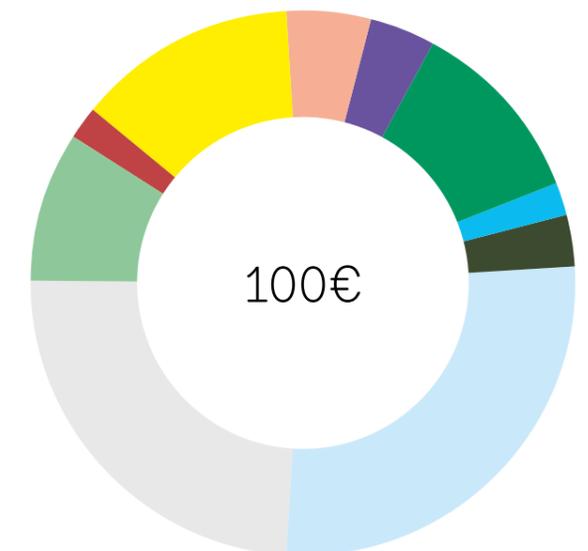
D'où proviennent les moyens financiers de la CCDB ?



- Impôts des ménages (45,7 €)
- Impôts des entreprises (18,6 €)
- Taxe milieux aquatiques (1,6 €)
- Taxe de séjour (2,8 €)
- Produits des services (3,5 €)
- Subventions (16,8 €)
- Dotation de l'État (11 €)

Budget de fonctionnement :
5 910 500 €

Pour quelles dépenses ?



- Tourisme - Patrimoine (5 €)
- Culture - Solidarités (4 €)
- Développement économique - ZA - Immobilier (11 €)
- Agriculture - Forêt - Gestion de l'espace (2 €)
- Syndicats des cours d'eau (3 €)
- Fiscalité et Dotations (27 €)
- Investissement (24 €)
- Moyens généraux (9 €)
- Habitat (2 €)
- Enfance - Jeunesse (13 €)

Budget en investissement :
3 775 600 €

Budget annexe gestion des déchets :
1 645 630 €

Défi Climat

Empreinte carbone du territoire



Les enjeux énergétiques et climatiques sont multiples : ils sont tout à la fois économiques, environnementaux, sociaux, géopolitiques. À l'échelon local, des actions pour diminuer les impacts environnementaux peuvent se concrétiser par une modernisation de l'entreprise, des changements organisationnels, mais aussi par des changements de comportements qui concernent notamment la façon dont nous nous déplaçons, dont nous produisons, dont nous consommons.

Pour les entreprises, les enjeux ne sont pas qu'économiques. Il s'agit en réalité d'opportunités : pour répondre aux attentes des consommateurs (produits durables et locaux), optimiser les coûts de production et baisser les coûts de fonctionnement, différencier son offre, anticiper les risques

environnementaux, mobiliser les salariés et consolider l'image de l'entreprise.

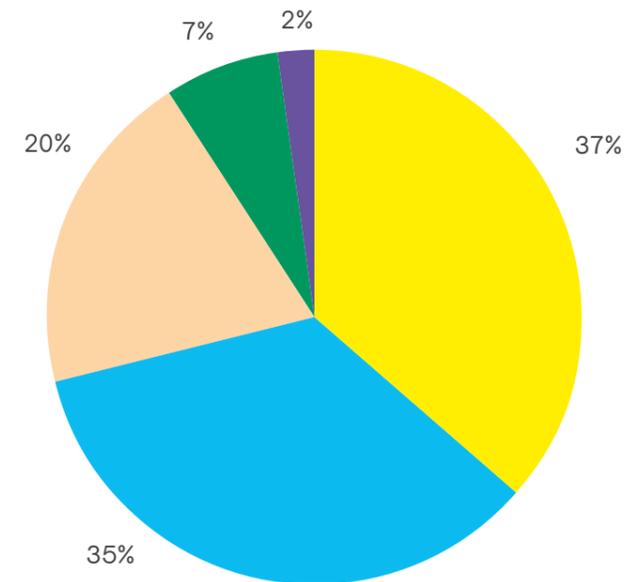
Le Défi Climat représente le fil conducteur de la politique de la Communauté de communes pour cette mandature. Les élus des 9 commissions travaillent à l'élaboration d'un plan d'actions qui permettra la mise en place des transitions environnementales et solidaires, en accord avec les objectifs de la neutralité carbone de la France d'ici 2050.

Des groupes de travail sur des thèmes précis ont déjà réuni des acteurs locaux pour dégager des actions à mener sur du court, moyen et long terme. Pour cela, Raphaël Fochi, arrivé en novembre dernier, est le chargé de mission spécialisé de ce Défi Climat. Vous serez informés en détail lors du prochain bulletin et nous comptons sur votre participation lors des réunions publiques que nous ne manquerons pas d'organiser prochainement !

En attendant vous trouverez en page suivante différents chiffres de l'empreinte carbone sur l'ensemble des 21 communes de la CCDB ainsi que les actions déjà en route vers la transition énergétique et écologique.

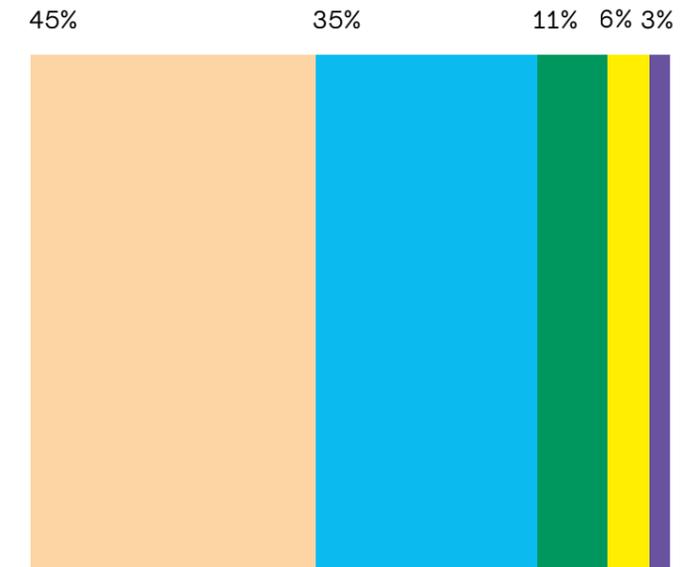
Pour info : Vous pouvez retrouver sur le site internet de la Communauté de communes les données du diagnostic de notre territoire du PCAET, validées en 2019 durant la mandature précédente.

Émission de gaz à effet de serre par secteur sur le territoire de la CCDB en CO₂ équivalent



● Agriculture et sylviculture ● Transport routier ● Activités tertiaires
● Habitat ● Industrie

Consommation d'énergie primaire par secteur sur le territoire de la CCDB



Consommation d'énergie primaire pour le secteur du transport sur le territoire de la CCDB



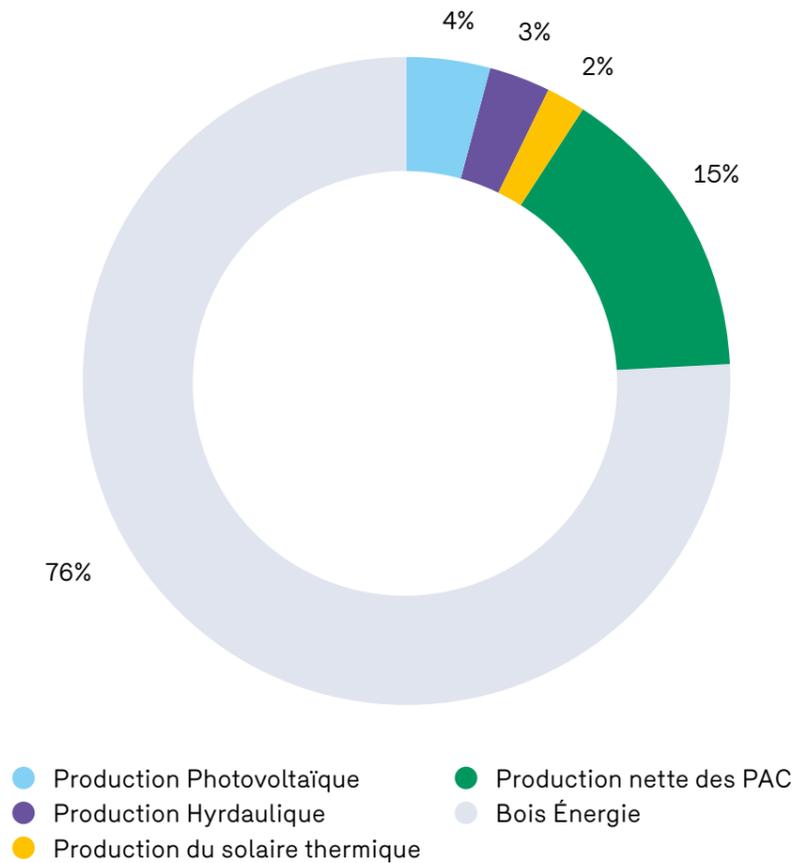
Transport de personnes

Transport de marchandises

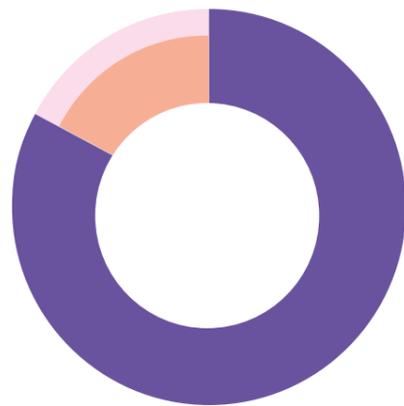
Moyen de transport utilisé au moins une fois par semaine



Répartition de la production d'énergie de la CCDB par type



17% de l'énergie consommée sur le territoire est produite localement. Sur ces 17%, les trois quarts proviennent de chauffage au bois.



Énergie consommée sur le territoire:

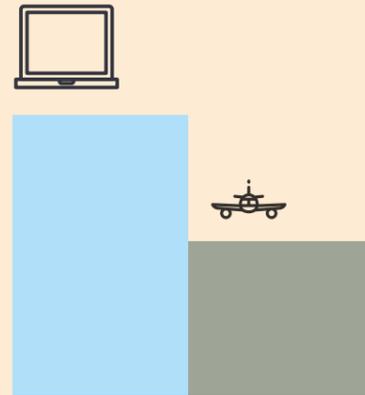
- Énergies non produites sur le territoire
- Autres énergies produites sur le territoire
- Bois énergie produit sur le territoire

Pollution numérique

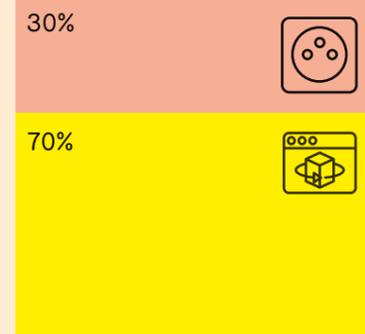
Les usages spécifiques de l'électricité concernent avant tout les appareils numériques (télévision, ordinateur, téléphone et autres objets connectés).
www.greenit.fr/ressources

2040

En 2040, l'empreinte carbone du numérique représentera près de 7% des émissions nationales (près de deux fois les émissions du transport aérien).



La fabrication même des outils numériques pèsera pour 70% de cette empreinte carbone.



Choisir c'est déjà agir.



MOBILITÉ DOUCE

- Sécuriser et aménager les voies aux cyclistes et piétons
- Mettre en place des services dédiés aux vélos



MOBILITÉ PARTAGÉE

- Développer l'autopartage entre les habitants
- Informer sur le covoiturage local



TRANSPORTS EN COMMUN

- Meilleure cadence même en période scolaire
- Extension de certaines lignes à d'autres communes



AIDE FINANCIÈRE

- Aide financière pour l'achat d'un vélo à assistance électrique



COMMUNICATION

- Regrouper l'information sur l'offre de mobilité du territoire

La mobilité sur notre territoire: comment choisir nos moyens de déplacement ?

Un « Questionnaire sur la mobilité » a été distribué sur l'ensemble du territoire en ce début d'année 2021. Avec un taux de réponse de 6.6% et une répartition assez équitable des diverses tranches de population sur 20 communes de la CCDB: c'est une belle photographie des attentes du territoire.

DES SOLUTIONS
POUR RÉDUIRE
LA POLLUTION DUE
AUX TRANSPORTS

Un système de covoiturage local pour les petits trajets

Mov'ici est un outil vous permettant de covoiturer: soit en partageant votre trajet, soit en trouvant une autre voiture. Contrairement à Blablacar, Mov'ici partage essentiellement les trajets locaux,

sur de relatives courtes distances. C'est également un moyen de rejoindre un groupe local qui propose et organise des trajets quotidiens ou ponctuels. Sur notre territoire, le groupe local « Axe Dieulefit – Montélimar » est spécialement dédié à ce sujet. Alors inscrivez-vous vite sur le site internet: movici.auvergnerhonealpes.fr pour indiquer votre trajet.

Rezo Pouce: l'autostop sécurisé

Des panneaux d'arrêt Rezo Pouce seront prochainement mis en place sur le territoire. Le but: permettre à celles et ceux référencés sur Rezo Pouce de faire du stop tout en rassurant le conducteur. Un covoiturage gratuit et de dernière minute en quelque sorte.



Primes pour l'achat d'un vélo électrique

La CCDB a mis en place une prime de 100€ pour toute personne désirant acquérir un vélo à assistance électrique (sous certaines conditions). Cette prime pourrait se cumuler à celles de l'État, et celles de la commune de Dieulefit et Montjoux.

CONTACT

Raphaël Fochi - 04 75 46 46 05 / 06 78 55 79 21

Le défi climat c'est aussi pour les entreprises !

Traquer les pertes en énergie : Diag Eco-Flux ou conseil personnalisé

Évaluer les consommations énergétiques, optimiser les contrats souscrits, identifier les postes les plus consommateurs d'énergie pour proposer des préconisations et diminuer les consommations d'énergie, conseils et aides financières mobilisables : pensez CMA et CCI.

**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat (CMA) :**
Virginie Riandey - 04 75 07 54 10
virginie.riandey@cma-
auvergnhonealpes.fr
www.cma-drome.fr

**Chambre du Commerce
et de l'Industrie (CCI) :**
Agnes Balogna - 04 75 78 67 43
a.balogna@drome.cci.fr
www.drome.cci.fr

Auto Diagnostic

L'entreprise peut s'engager dans la réalisation d'un bilan environnemental de ses pratiques. L'ADEME propose deux bilans types, rapides à remplir pour les entreprises : achats durables et diagnostic environnemental de son activité. <https://www.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/organiser-demarche-environnementale/dossier/boite-a-outils-achats-responsables/sensibilisation-achats>

Aide à l'investissement des entreprises de la CCDB

La CCDB soutient encore plus fortement les entreprises dans leurs investissements pour réaliser des économies d'énergie, installer un système de chauffage performant ou encore acheter du matériel destiné à l'amélioration de la gestion des déchets. Le taux d'aide est porté de 15% à 25% et le plafond d'aide de 3750 € à 4500 €. Règlement sur le site internet www.paysdedieulefit.info rubrique « Économie / Gestion de l'espace ».

RENSEIGNEMENTS

Anouck Valois - 06 70 47 88 70
valois.ccdb@orange.fr

Pour vos salariés? Pensez au forfait mobilités durables

Il s'agit d'une indemnité pour les salariés qui font leurs trajets domicile/travail autrement que seul en voiture : covoiturage, vélo, auto-partage, trottinette ou scooter électriques... D'application volontaire par les entreprises, le forfait est plafonné à 500€/an et exonéré de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu.

Un système de covoiturage local pour les trajets professionnels.

Mov'ici est un outil gratuit vous permettant de covoiturer aussi au sein de votre entreprise (voir article plus haut). Sur notre territoire, le groupe local « Axe Dieulefit – Montélimar » est spécialement dédié à ce sujet. Alors inscrivez-vous vite sur le site internet : movici.auvergnhonealpes.fr pour indiquer votre trajet.



Randonnée : Les coulisses d'une gestion complexe

Moyennes montagnes, douceur du climat, diversité des paysages : le pays de Dieulefit-Bourdeaux est un territoire propice à la pratique de la randonnée. Derrière le balisage des chemins se cachent beaucoup d'hommes et de femmes, impliqués de différentes manières mais tous indispensables...

LES PARRAINS ET MARRAINES
Relais de la CCDB sur le terrain, ils veillent chacun sur une boucle ou un tronçon de GR de Pays. Leur engagement est indispensable à la gestion du réseau.

Des femmes et des hommes

Si cela ne se voit pas toujours sur le terrain, la majorité des itinéraires de randonnées pédestre, équestre et VTT, empruntent des propriétés privées. Tous les propriétaires identifiés sont contactés par la CCDB pour établir une convention d'autorisation de passage, d'entretien et de balisage et ainsi fixer les conditions d'accès à la parcelle. La CCDB s'appuie ensuite sur des comités sportifs départementaux et sur un solide réseau de bénévoles pour entretenir et baliser annuellement les itinéraires.

Des activités et des espaces

Le pays de Dieulefit-Bourdeaux est une terre d'élevage où parcs et pâturages ponctuent et façonnent le paysage. Assurer un bon équilibre entre les différents usages des espaces représente un enjeu majeur pour le territoire. Dès 2015

la Communauté de communes a engagé diverses actions pour sensibiliser au partage de l'espace : rencontres entre éleveurs et professionnels du tourisme, dépliant sur les bonnes pratiques à adopter, notamment en zone pastorale, panneaux d'informations dans chaque commune de la CCDB... Pour apporter l'information au plus près des usagers, la CCDB et le Département travaillent sur une signalétique de randonnée spécifique aux zones pastorales. Après une phase d'expérimentation en 2019, de nouveaux itinéraires seront équipés au cours de l'année 2021.



Installés le long des itinéraires, les panneaux indiquent les consignes spécifiques aux zones rencontrées.

Augmentation des conflits d'usage

La pratique de la randonnée, déjà en hausse depuis des années, connaît un essor important depuis la fin du premier confinement au printemps 2020. Malheureusement les conflits d'usage augmentent et de plus en plus de propriétaires subissent des désagréments. Le plus souvent ces faits résultent d'une simple méconnaissance des enjeux et des réalités de chacun.

En espace pastoral

Pour les éleveurs, la pression est d'autant plus forte qu'ils subissent déjà de lourdes contraintes liées à la prédation sur les troupeaux, les obligeant à augmenter le nombre de chiens de protection. Pour que la rencontre avec un ou des chiens de protection se passe le mieux possible, il y a des règles à respecter, des bons comportements à adopter : ne pas emmener son chien, rester à l'écart des troupeaux, garder son calme, descendre de son vélo....

Retrouvez tout ce qu'il y a à savoir dans la brochure « Sports de nature et pastoralisme – Les bonnes pratiques ». Disponible à l'Office du Tourisme ou en téléchargement sur le site de la CCDB – Tourisme – Activités de pleine nature – Partage de l'espace



Entrepreneur·euses, de nombreuses aides et accompagnements existent pour réussir votre transition énergétique ; prochainement un livret détaillé sera disponible pour vous informer. En attendant, voici quelques pistes...

Le respect des espaces

Il est important que les promeneurs prennent conscience que propriétaires et éleveurs ouvrent leurs portes, leurs espaces de travail et que le mauvais comportement de quelques-uns pourrait conduire à la fermeture de certains itinéraires. Plus que jamais il est essentiel d'informer les usagers et de soutenir les propriétaires, agriculteurs ou non, pour permettre à chacun de mener sereinement ses activités.

Tous acteurs de la qualité et de la sécurité du réseau!

Grâce au dispositif national Suricate – Tous sentinelle des sports de nature, vous pouvez signaler tous les problèmes rencontrés lors de vos activités de pleine nature: erreur de balisage, panneaux défectueux, pollution, besoin de sécurisation... Via l'application mobile ou le site internet, l'information remontera directement aux gestionnaires de l'espace et permettra une gestion rapide des problèmes.
<https://sentinelles.sportsdenature.fr>



Les Espaces Naturels Sensibles: un laboratoire pour la conciliation des usages

Une partie de la montagne de Miélandre a été acquise en 2020 par la commune de Vesc en vue d'une inscription au réseau des Espaces Naturels Sensibles du Département.



Col d'Espréaux au pied de Miélandre

Préserver, gérer durablement et ouvrir au public des sites remarquables sont les trois piliers de la politique départementale en faveur des ENS

Tout comme la montagne de Saint-Maurice à Dieulefit, ENS (Espace naturel sensible) depuis 2014, la montagne de Miélandre présente de nombreux intérêts liés à la qualité et à la diversité de ses paysages, refuges pour de nombreuses espèces de la faune et de la flore. Ce massif emblématique, culminant à 1451m d'altitude, est également un espace agricole et un lieu de pratiques de sports de nature.

Des enjeux liés au partage de l'espace

Afin de préserver ce site, mais aussi d'y permettre la pratique de

différentes activités professionnelles et de loisirs, la commune de Vesc souhaite travailler en concertation avec l'ensemble des habitants, acteurs locaux et usagers autour d'un plan de gestion cohérent et fédérateur. La gestion du projet a été confiée à la Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux pour mener une concertation élargie et élaborer un plan de gestion partagé. Ce travail sera conduit sur l'année 2021 et financé par le Département et le programme européen LEADER.



La randonnée sur la CCDB en chiffres

475km de chemins entretenus et balisés
31 boucles de randonnée pédestre
3 GR (itinéraires de grande randonnée)
1 GR de Pays (boucle en plusieurs étapes)
12 boucles de randonnée VTT
1 carte du réseau (en vente à l'Office du Tourisme)

DES HOMMES ET DES FEMMES

26 bénévoles individuels
2 associations bénévoles
3 comités départementaux

LES AUTORISATIONS DE PASSAGE

682 parcelles privées conventionnées
295 propriétaires concernés

© Marion Gallo

Rappel des permanences

Un nouveau service public gratuit pour la rénovation de votre logement

Propriétaire occupant ou bailleur, vous pouvez bénéficier d'aides, et d'un accompagnement gratuit sur le territoire de la Communauté de communes de Dieulefit-Bourdeaux. Ce nouveau service public est porté par le CEDER, une association neutre et experte en matière de travaux de rénovation énergétique, il est là pour vous renseigner techniquement et financièrement sur vos projets de rénovation et leurs aides possibles.

PERMANENCES
(UNIQUEMENT
SUR RENDEZ-VOUS)

Les 2^e et 4^e vendredis du mois, de 9h à 12h, dans les locaux de la Communauté de Communes.

Renseignements et RDV :
04 75 26 22 53
infoenergie@ceder-provence.org



SOLIHA: adapter son logement

Adapter un logement à la perte de mobilité ou au handicap, réhabiliter un logement vétuste ou dégradé, des conseils techniques ou l'accompagnement pour l'obtention des aides financières... autant de sujets sur lequel SOLIHA peut aider et accompagner gratuitement propriétaire et locataire!

Contactez un conseiller par téléphone
au 0 800 300 915 (numéro vert):
lundi de 13h à 17h
mardi à vendredi de 8h30 à 12h30

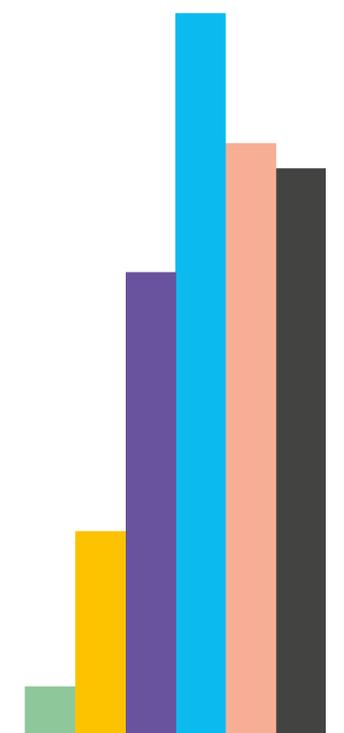
PERMANENCES
(UNIQUEMENT SUR
RENDEZ-VOUS)

Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux:
18 novembre et 16 décembre 2021

Mairie de Bourdeaux:
16 décembre 2021



Moyen de chauffage utilisé par les logements du territoire



- Réseau Chaleur
- Non Connu
- Fioul
- Electricité propre
- Propane
- Bois et pompe à chaleur

Redevance Incitative

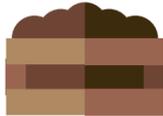
La redevance incitative mise en place il y a un an et demi se révèle efficace et les chiffres de déchets triés sont très encourageants. Le tri est globalement bien compris par tous et respecté par la plupart. Même si, bien sûr, le meilleur déchet sera toujours celui que l'on ne produit pas, chacun doit rester vigilant pour éviter les refus de tri qui coûtent cher à tous.

Des chiffres prometteurs pour 2021

Avec 218 tonnes d'ordures ménagères collectées au 1^{er} trimestre 2021, la superbe dynamique enclenchée en 2020 se confirme. Avec 1105 tonnes d'ordures ménagères collectées en 2020 (118 kg/an/habitant), la CCDB est de plus de 50% en deçà des moyennes régionales (249 kg/an/hab) et du SYPP* (255 kg/an/hab). Nous pouvons collectivement nous féliciter de cette réussite, et de nos gestes individuels au quotidien (compostage, tri, consommation responsable...).

*Syndicat des Portes de Provence, des Baronnies à l'Ardèche Rhodanienne.

La bonne nouvelle!

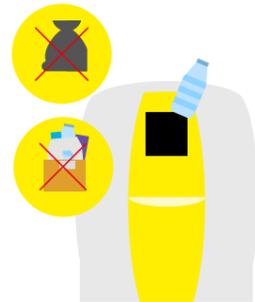
Les quantités d'emballages collectés triés ont fortement augmenté (+75 %)! 

Pensez au compostage!

Le Syndicat des Portes de Provence continue l'opération « vente de composteurs bois » à 20€. Formulaire de demande disponible sur: <http://paysdieulefit.info> Onglet « gestion des déchets » puis « compostage ».

Attention au refus de tri

En revanche, la qualité de notre tri est perfectible. Il y a régulièrement des erreurs de tri, ce qui nous coûte cher à tous.



Le refus de tri, qu'est-ce que c'est?

Une fois par mois, une analyse d'un échantillon d'emballages collectés est réalisée par le SYPP et la COVED. En fonction des déchets non conformes trouvés dans l'échantillon, une moyenne est appliquée au pourcentage du poids des déchets non conformes qui n'ont pas été correctement triés et qui partent donc à l'enfouissement. Comme les emballages pèsent très peu, une bouteille pleine, une poubelle ou un encombrant de déchèterie augmentent rapidement le taux de refus de tri. D'où une facture augmentée à la clé puisque l'enfouissement des déchets coûte beaucoup plus cher que les déchets triés et recyclables.

Les « incivismes » et dépôts « sauvages »: un oubli de carte? Merci de reprendre votre sac!

Depuis l'instauration de la redevance incitative, les citoyens déposent moins d'encombrants près des conteneurs, bien que des sacs poubelles, déposés à côté des conteneurs trop remplis, se retrouvent encore devant les conteneurs à badge. Pour éviter ces dépôts sauvages, les services communaux, le service gestion des déchets (CCDB) et certains élus contrôlent quotidiennement les points d'apports volontaires dans le but de contrôler qu'ils ne débordent pas et limiter au maximum les incivilités. En effet, ces dépôts obligent la collectivité à mettre en œuvre des moyens coûteux pour nettoyer et ramasser ces déchets. C'est dans ce but que le conseil communautaire a voté l'application de « frais de nettoyage ». Depuis le 1^{er} janvier 2020, la collectivité a dû appliquer une quinzaine de fois ces frais à des usagers ne respectant pas la salubrité publique.

Coûts facturés à la CCDB (collecte et traitement)

1 tonne d'ordures ménagères = 260€
1 tonne d'emballages triés = 200€
1 tonne d'emballages refusés = 300€
Vider tous les contenants: bouteilles et conserves

QUI EST AIDANT FAMILIAL ?

Projet d'aide aux aidants familiaux: alléger la vie des aidants.

L'aidant est un membre de la famille, un proche ou un voisin, qui vient régulièrement en aide auprès d'une personne âgée pour les activités de la vie quotidienne (à domicile ou en établissement). Son implication et ces situations de vie affectent souvent l'aidant et sa santé. Car les aidants sont souvent amenés à reléguer au second plan leur propre santé. Dans le cadre de la Charte de solidarité avec les aînés signée avec la MSA et en partenariat avec le département de la Drôme, un projet d'aide aux aidants familiaux est lancé: son objectif est de sensibiliser les aidants et de mettre en place des actions destinées à les accompagner. Les partenaires du projet seront présents sur les marchés du territoire pour vous rencontrer afin d'adapter au mieux les actions à vos besoins.

Une journée des aidants sera organisée le 4 octobre 2021.
Contact et renseignements:
Catherine Boeglin:
04 75 75 68 95 / 06 16 16 89 86.

Réunions mensuelles pour les aidants
Tous les 1^{ers} jeudis de chaque mois au centre technique départemental (ancienne DDE): 12 rue de la Distillerie à Dieulefit
Mme Marcaillou: 06 88 47 08 95
anniemarcaillou@gmail.com



PERMANENCES

Permanences Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)

Que vous soyez en privation d'emploi, ou que vous soyez une association, une entreprise, un agriculteur, un élu local ou un simple citoyen, si vous êtes intéressé par le projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée: venez-vous renseigner lors d'une des permanences mensuelles tenues par l'association Interstices dans les locaux de la CCDB à Dieulefit, et en mairie sur plusieurs communes de la CCDB.

Plus d'informations sur le projet
www.tzclld-dieulefit-bourdeaux.fr

Contact et renseignements
Pierre Cambon: 06 33 86 66 50
interstices26@gmail.com



Commune	Jour	Horaire
Dieulefit	1 ^{er} jeudi du mois	9h - 11h
Roche-Saint-Secret-Béconne	1 ^{er} jeudi du mois	14h - 16h
Pont-de-Barret	1 ^{er} vendredi du mois	14h - 16h
Montjoux	2 ^e lundi du mois	14h - 16h
Le Poët-Laval	3 ^e lundi du mois	10h - 12h
Vesc	3 ^e mardi du mois	14h - 16h
Aleyrac	4 ^e mardi du mois	14h - 16h
Bourdeaux	dernier jeudi du mois	9h - 11h

ENTREPRISE CITOYENNE

Production d'électricité: toi, toi! Mon toit!

La SAS Centrales Villageoises de la Lance est une entreprise citoyenne créée en juillet 2017, composée aujourd'hui de 190 sociétaires du territoire. 18 toitures photovoltaïques sont mises en service depuis 2019 pour 226 kWc installés et 440 000€ investis. Les installateurs sont sélectionnés localement et les retombées financières sont elles aussi locales. Prochainement,

la SAS va compléter sa couverture géographique et a pour cela besoin de chacun, particulier ou entreprise, afin de: renforcer ses fonds propres, trouver de nouvelles toitures ou parkings à équiper, et poursuivre le déploiement de ses actions. Alors, pourquoi pas les rejoindre ou les contacter?



centralesvillageoisesdelalance.fr

PERMANENCES

Permanences activités économiques**IPP: Initiative Portes de Provence**

IPP propose un accompagnement et s'adresse aux personnes qui souhaitent créer ou reprendre une petite entreprise ainsi qu'aux chefs d'entreprise qui souhaitent développer leur activité.

Les 1^{ers} mercredis de chaque mois de 9h à 12h dans les locaux de la Communauté de communes 8 rue Garde-de-Dieu à Dieulefit, 2^e étage.
Prendre rendez-vous au 04 75 92 59 09 ou par mail: contact@initiative-pp.com

Le SCoT*: on change d'échelle

L'élaboration de prescription de notre SCoT Rhône-Provence-Baronnies a été actée le 27 avril dernier. Le SCoT couvre 8 intercommunalités, 177 communes, 3 départements, 2 régions pour 234 000 habitants. Cinq commissions thématiques ont été créées pour élaborer ce document. Vous, citoyens et habitants des EPCI qui le forment, vous pouvez intervenir via le site web: www.srpb.fr.

*Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durables.



SPECTACLE

Rêves Augmentés

Le collectif FAUN(es), groupe d'artistes drômois, propose sur le territoire de Dieulefit-Bourdeaux une action singulière, fruit d'un parcours de trois années avec la population dans le cadre de la convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture (en partenariat avec la DRAC, la Région, le Département, la CAF et l'Éducation Nationale).

À la mi-mai, le territoire a vu apparaître sur les murs de ses communes une curieuse photographie, assortie d'un flash-code. En approchant un smartphone ou une tablette de ce flash-code, on découvre les portes d'un univers audiovisuel, un court-métrage, fruit de rêves écrits par la population et réinterprétés par le collectif FAUN(es). Intitulée « RÊVES AUGMENTÉS », cette création du collectif marque le terme de leur trois années de présence et d'animations sur le territoire: ateliers

d'écriture (proposés sous hypnose), ateliers de danse, de musique assistés par ordinateur, initiations à l'image jalonnées de multiples créations, tournages, chorégraphies et concerts. Bien sûr, la crise de la Covid a bouleversé les calendriers, entraîné des remaniements et empêché le contact régulier entre artistes et public... mais grâce à l'énergie de leurs partenaires locaux, le projet a pu être mené à terme.



Vous pouvez découvrir le court métrage réalisé lors de ce projet sur: <https://vimeo.com/545862761>

Vous souhaitez rejoindre l'équipe de la Communauté de communes ?

Direction générale des services
Patricia Stadler
04 75 46 46 06 | 06 73 15 16 27
ccpd.stadler@orange.fr

Comptabilité
Béatrice Berard
04 75 46 90 90
berard.ccbd@orange.fr

Secrétariat
Angélique Javellas
04 75 46 82 33
ccpd.courrier@orange.fr

Archiviste intercommunale
Magali Chazaud
06 30 17 69 22
chazaud.ccbd@orange.fr

Gestion des déchets
04 75 46 43 49
Johan Miran
07 87 43 93 38
ccpd.miran@orange.fr

Frédéric Mocquard
06 33 42 49 02
mocquard.ccbd@orange.fr

Régis Daval
06 73 17 18 23
daval.ccbd@orange.fr

Défi climat - Habitat
Raphaël Fochi
04 75 46 46 05 | 06 78 55 79 21
fochi.ccbd@orange.fr

Agriculture, gestion de l'espace
Christelle Harmegnies
04 75 46 43 48 | 06 73 17 35 77
ccpd.harmegnies@orange.fr

Tourisme - Patrimoine
Marion Gallo
04 75 46 90 91 | 06 73 16 94 45
gallo.ccbd@orange.fr

Développement économique
Anouck Valois
06 70 47 88 70
valois.ccbd@orange.fr

Culture - Solidarités
Eva Chelepine
07 87 09 20 10
ccpd.chelepine@orange.fr

Programme LEADER
Aurélien Griffon
04 75 90 38 12 / 06 38 88 97 25
a.griffon@gal-portesdeprovence

Arnaud Donat
04 75 90 38 14
a.donat@gal-portesdeprovence

Coordinatrice enfance jeunesse
Noémie Clo
04 75 46 95 07 | 06 73 17 00 08
ccdb.clo@orange.fr

Directrice Accueil de loisirs « Ferme Saint Pol »
Rabia Belhocine
04 75 46 95 06 | 06 73 17 95 77
ccpd.lafermestpol@orange.fr

Directrice Accueil de loisirs de Bourdeaux
Leila Atma
04 75 53 01 74 | 06 31 48 43 24
ccpd.accueildeloisirsbourdeaux@orange.fr

Animateur jeunesse
Élodie Curbélié
04 75 46 95 08 | 06 70 47 34 81
curbelie.ccbd@orange.fr

Mélanie Oger
04 75 46 95 08 | 06 45 75 03 08
oger.ccbd@orange.fr

Responsable du Relais d'assistantes maternelles
Hélène Peridon
06 30 41 99 93
ram.ccbd@orange.fr

Vie sociale, gestion des déchets, tourisme, culture, découverte, économie, gestion de l'espace, marchés publics...

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet:
www.paysdedieulefit.info

nous contacter par mail:
par courrier:
par téléphone | télécopie:

ccpd.courrier@orange.fr
Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux
8 rue Garde de Dieu 26220 Dieulefit
0475 46 82 33 | 04 75 90 61 69



Audrey Ballacchino, Léa

Brodiez,



Maïa



Gangné, Maud

Lombardet,

Sophy MacKeith, Élodie Maire,

Jeanne



Morin, Cyrielle

Pardigon, Béatrice Pettovich,

Hannah André,



Silvina



Carbone,



Louise

Defente, Marie Delafosse,

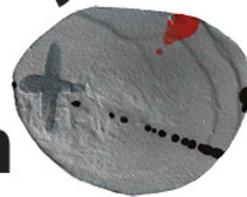
Emmy



Faure, Ninon

Guizard,

Julie



Lamarins



Sarah

Lebot-Toledo, Sarha Tranchand.



Généralions Céramiste



Exposition-Vente des sessions
2015/2016 & 2016/2017
de la formation professionnelle.
Du mercredi au dimanche
et jours fériés de 14h à 18h.
T. 04 75 50 20 98
Dieulefit (26220)
www.maisondelaceramique.fr

maison de la
céramique
du Pays
de Dieulefit
27.03 → 20.06.21

PROLONGÉE JUSQU'AU 12 SEPTEMBRE 2021